

Olivier BONNEWIJN

**“S’IL TE PLAÎT,
ABRÈGE MES
SOUFFRANCES”**

QUE RÉPONDRE ? QUE FAIRE ?

Quasar

Olivier Bonnewijn

**« S'il te plaît,
abrège mes souffrances »**

Que répondre ? Que faire ?

Quasar

Conception couverture :

© Christophe Roger

Photo couverture :

© Ocskay Bence/shutterstock.com

ISBN : 978-2-36969-006-1

© Éditions Quasar, 2013

89, bd Auguste Blanqui – 75013 Paris

www.editionsquasar.com

Composition : SoftOffice (38)

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

les corps « esthétiques » des magazines et des téléfilms. Elle éprouve une privation terrible d'amour et de liberté. Décider elle-même son euthanasie pourrait alors être une manière de s'émanciper et d'affirmer son autonomie : « Je veux. »

Cela dit, il se pourrait aussi que S. traverse un moment de forte dépression et veuille effectivement mourir. Même si le cas tel qu'il nous a été présenté ne nous oriente pas dans cette direction, on ne peut pas l'exclure *a priori*. Il faut être prêt à entendre ce cri, s'il monte de son cœur et de ses lèvres, au cours des jours ou des nuits à venir.

Après avoir échangé avec S. durant un temps suffisant, après avoir prié avec elle – S. est croyante, pas nécessairement catholique –, après l'avoir aidée à mûrir intérieurement, vient le moment de la décision. Elle doit être prise en accord avec ses parents, sous l'autorité aimante de laquelle se trouve la jeune adolescente. Elle doit aussi être prise en accord avec ses médecins. Trois options humaines sont possibles : soit la reprise des traitements, soit des soins palliatifs, soit une combinaison des deux. Imaginons que S. consente à entrer dans cette troisième voie, qui est la plus complète.

Les soins palliatifs vont tenter d'atténuer et d'apaiser ses souffrances, sans provoquer sa mort : médication antidouleur adaptée, avec une attention particulière portée au soin des plaies (délicatesse, fréquence, matériel utilisé) ; draps non irritants, qui sentent bon et sont changés régulièrement ; suivi psychologique ; séances de relaxation et de kiné ; repas soignés ; relations de qualité avec l'entourage : présence, échange, petits gestes, activités appropriées. Pourquoi ne pas organiser un roulement de visites, par exemple ? Car S. a soif

d'amitié et d'amour en dehors du cercle familial. Ce point nous paraît particulièrement important pour le bien-être et le développement de S. Et encore : un accompagnement spirituel ; des apports intellectuels et culturels, dans la mesure où les conditions de santé le permettent ; de la musique qui lui plaît et qui lui fait du bien ; des distractions et de l'amusement. Ces soins de « confort », ces attitudes de cœur, ces inventions et ces prévenances de l'amour rejoignent S. dans les différentes dimensions de sa personne. Notons que dans une telle approche, on ne doit pas oublier d'écouter, d'accompagner et de soutenir ses parents et son frère. Eux aussi sont soumis à une très rude épreuve. Dans l'option la plus ouverte que nous avons envisagée pour S., cette prise en charge palliative à divers niveaux est à articuler avec certains traitements qui viseraient à améliorer son état général.

Toutes ces interventions curatives et palliatives sont à réfléchir et à mettre en œuvre en collaboration avec l'adolescente en soif d'autonomie et de liberté, dans l'écoute de ses besoins et de ses priorités. Elles doivent lui être expliquées et proposées, et non pas imposées d'une manière qui l'infantiliserait. Ainsi, S. pourra davantage être actrice de sa vie et de sa trajectoire personnelle. Elle grandira en liberté.

Certes, nous objectera-t-on peut-être, cette voie que nous avons envisagée pour S. est riche en humanité et digne du plus grand respect. En général elle est toujours possible, même si les ressources matérielles et humaines font parfois défaut. Mais dans le cas précis de S., n'avons-nous pas à faire à une des rares situations où malheureusement les souffrances de la personne s'avèrent réfractaires à tout soulagement médical ? Vu l'inefficacité des médications antidouleur, ne serait-il pas

justifié de mettre directement un terme à la vie de S. ?

Nullement. Sur le plan éthique, l'euthanasie n'est jamais, dans aucune circonstance, une solution acceptable, même si la loi civile a dépénalisé cette pratique en Belgique. La possibilité du recours à l'euthanasie introduit « en douceur » la tentation de l'homicide volontaire chez S. et sa famille, chez le personnel soignant et, plus largement, dans la société dont elle fait partie. Elle n'est jamais une option humaine digne de ce nom, même si elle est légalement admise et sans doute économiquement plus « rentable » à court terme.

Si la souffrance physique de S. est réellement « insupportable », la seule issue pour la soulager serait la sédation, pour un temps donné et renouvelable, avec maintien des soins de base. Bien sûr, une telle perspective exige le consentement de S., de ses parents et de ses médecins. Elle requiert pour S., comme pour son entourage, une certaine préparation intérieure. Peut-être cette sédation est-elle en mesure d'intégrer la possibilité – qu'il ne faut pas trop vite évacuer – de certains traitements et opérations curatives. Mais encore une fois, ceux-ci doivent être librement évalués et discutés au préalable avec S., ses parents et les médecins.

Il ne s'agit en aucun cas, notons-le bien, d'une euthanasie déguisée. L'intention qui préside à cet endormissement artificiel, ainsi que les moyens mis en œuvre à cet effet, ne visent nullement à obtenir la mort de la jeune fille. En réalité, il s'agit là d'un ultime recours pour accompagner S. jusqu'au terme de sa vie naturelle. Certes, une telle pratique peut avoir, parmi ses multiples conséquences, une diminution du temps de vie. Mais cette conséquence n'est nullement voulue pour elle-même. Ce qui est objectivement recherché, c'est de soulager ses

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Ouverture

Nous avons conscience que ces propos peuvent être maladroits et incomplets, choquer ou réveiller de douloureux souvenirs, voire une culpabilité que l'on n'ose s'avouer à soi-même. Ils peuvent susciter des réactions allant de la colère au découragement. Il ne s'agit évidemment pas d'accuser, encore moins de condamner quiconque. Nous avons simplement ébauché les chemins d'humanité que la tradition catholique propose non seulement à G., B., S., V., mais également à leur entourage, du plus restreint au plus large. Ces chemins rejoignent, nous semble-t-il, ceux tracés par les représentants des deux autres grandes religions monothéistes lors du colloque organisé par le Sénat belge, en juin dernier.

Pour la tradition catholique, cet humanisme universel plonge ses racines dans le mystère de Jésus-Christ, mort pour tous les humains à Jérusalem au début de notre ère, et réellement ressuscité d'entre les morts trois jours plus tard. Cet événement historique sans précédent offre aux catholiques des raisons théologiques et des forces spirituelles pour marcher humblement sur ces sentiers, avec tous leurs frères en humanité. Ces raisons et ces forces, nous ne les avons pas exposées dans cette recherche pour rester dans le cadre philosophique que nous nous étions fixé au départ²³. Au terme de notre réflexion, qu'il nous soit néanmoins permis de dépasser brièvement les limites de ce cadre. Reprenons simplement quelques mots du pape Benoît XVI, dont la profonde vérité existentielle a été expérimentée par tant d'hommes et de femmes au cours des siècles, dans notre

pays comme ailleurs.

« Quand la parole ne sait plus trouver les mots justes, s'affirme le besoin d'une présence aimante. Nous recherchons alors la proximité non seulement de ceux qui partagent le même sang ou qui nous sont liés par l'amitié, mais aussi la proximité de ceux qui nous sont intimes par le lien de la foi. Qui pourrait nous être plus intime que le Christ et sa sainte mère, l'Immaculée ? Plus que tout autre, ils sont capables de nous comprendre et de saisir la dureté du combat mené contre le mal et la souffrance. La *Lettre aux Hébreux* dit à propos du Christ, qu'il "n'est pas incapable de partager notre faiblesse ; car en toutes choses il a connu l'épreuve comme nous"²⁴. (...) Le Christ ne demeure pas extérieur à la souffrance éprouvée ; il la soulage en venant habiter en celui qui est atteint par la maladie, pour la porter et la vivre avec lui. »²⁵

²³. Le grand texte de l'Eglise catholique à ce sujet est la lettre encyclique *Evangelium vitae* du pape JEAN-PAUL II, parue en 1995.

²⁴. *Epître aux Hébreux*, chapitre 4, verset 15.

²⁵. BENOÎT XVI, *Homélie*, 15 septembre 2008.

René Pasquale
Eliane Frayse

COMME TOI, J'AI DEMANDÉ À MOURIR...

CORRESPONDANCE INACHEVÉE
AVEC VINCENT HUBERT

TÉMOIGNAGE

Quasar

[*Acquérir l'ouvrage*](#)

Retrouvez l'ensemble de nos ouvrages sur
www.editionsquasar.com